

Une stratégie pour la forêt et la filière bois dans le massif des Alpes

Retour sur la programmation 2014-2020
des aides CIMA et POIA



Sommaire

Une stratégie forestière pour répondre aux enjeux du massif	p. 4
Une forêt alpine riche de sa diversité	p. 6
La filière bois dans les Alpes : un poids économique certain et d'importantes marges de progression	p. 8
25,7 M€ investis dans la modernisation des entreprises, avec le soutien structurant des fonds publics	p. 10
Un réseau pour accompagner et structurer l'offre et la demande en bois du massif alpin	p. 12
Bois des Alpes : un tissu d'entreprises en croissance, socle d'un potentiel à conforter à l'échelle du massif	p. 14
Constructions en Bois des Alpes : une demande en plein essor	p. 16
Une dynamique qui se poursuit pour la programmation 2021-2027	p. 18

Édito

Que de chemin parcouru depuis le déploiement conjoint, en 2007, de la stratégie forestière alpine du comité de massif des Alpes et de Bois des Alpes !

Face au constat d'une richesse forestière sous valorisée et du déclin de la filière forêt bois, la politique menée a donc accompagné la structuration de la filière et défendu la multifonctionnalité des forêts alpines. En 15 ans, nous pouvons constater l'évolution de la dynamique de filière avec la modernisation des entreprises et le développement d'un marché local sur le bois. La faisabilité de la construction en bois local certifié Bois des Alpes n'est plus à démontrer ! Elle rentre dans une démarche volontaire pour améliorer la performance des bâtiments.

Cette deuxième programmation financière (2014-2020) aura eu un effet levier important pour notre filière : 25,7 M€ ont été investis par les entreprises dans leur outil de production, avec un soutien élevé de l'Europe, de l'Etat et des Régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

L'augmentation des capacités de production et la diversification des produits permettent de répondre à la demande croissante de la maîtrise d'ouvrage et aux entreprises de rester compétitives.

Les acteurs de la filière et les territoires, moteurs de cette politique publique volontaire, ont porté le bois certifié Bois des Alpes à un stade de développement avancé. L'usage de cette certification a été décuplé avec près de 60 entreprises certifiées (hors négoce) qui partagent l'intérêt de valoriser la forêt alpine. Le marché de la construction en Bois des Alpes s'est ainsi consolidé par une belle dynamique de projets des collectivités et des privés. Plus de 120 bâtiments sont sortis de terre avec du Bois des Alpes. En moyenne, 20 marchés publics en Bois des Alpes sont publiés par an. La dynamique est vertueuse.

Avec la nouvelle réglementation environnementale 2020, la demande en bois alpin devrait être confortée. De même, les tensions d'approvisionnement sur les bois importés révélées par la crise sanitaire soulignent l'avant-gardisme de la démarche Bois des Alpes. L'enjeu pour les entreprises sera de poursuivre leur structuration et sécuriser leur approvisionnement afin de répondre à cette demande. Elles peuvent compter pour cela sur la poursuite des dispositifs d'aide à la filière bois alpine de la part de l'Europe, de l'État et des Régions sur la nouvelle programmation 2021-2027.



Patricia Morhet-Richaud

Présidente du groupe forêt filière bois
du Comité du Massif des Alpes

Représentante des Communes forestières
au Comité du Massif des Alpes

Une stratégie forestière pour répondre aux enjeux du massif

Des enjeux et des fonctions multiples

Dans les Alpes, les forêts sont au cœur d'un grand nombre d'enjeux (voir ci-dessous).

Répondre à ces enjeux requiert une **gestion multifonctionnelle de la forêt**. Néanmoins, la fonction permettant de financer la gestion est essentiellement la production de bois.

Ce bois est ensuite valorisé dans une filière générant une importante activité économique, elle-même répondant à d'autres enjeux du territoire (habitat, patrimoine, énergie, etc.).



Production de bois



Lutte contre le réchauffement climatique



Protection de la biodiversité et des paysages



Attractivité du territoire, cadre de vie



Développement économique, création d'emplois



Cycle de l'eau

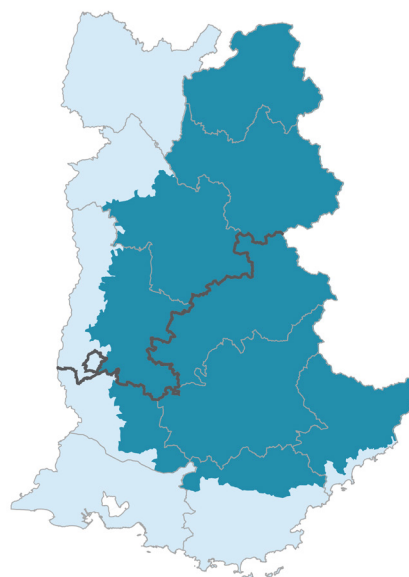


Prévention des risques naturels

Une stratégie basée sur la valorisation du bois

Le Schéma Interrégional du Massif des Alpes (SIMA), élaboré par le Comité de massif et approuvé en 2013, définit la stratégie forestière alpine à l'échelle du massif alpin. Il intègre la forêt dans ses priorités, à travers 4 axes principaux :

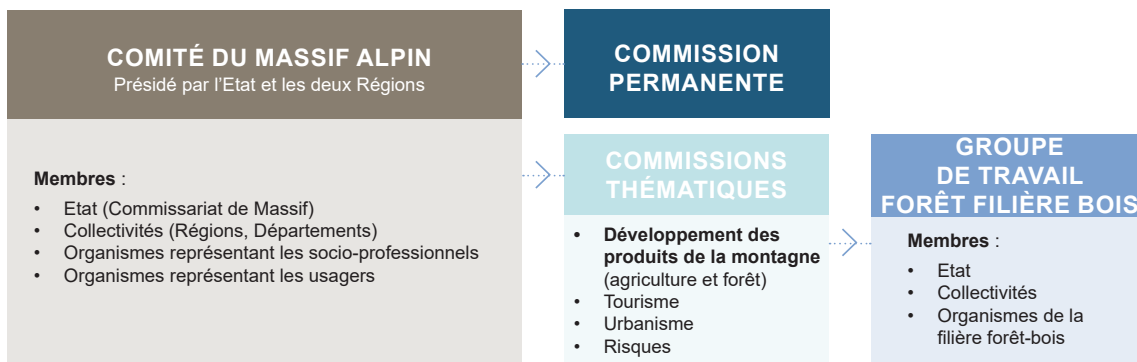
1. Le développement d'une véritable offre de produit bois locale certifié Bois Des Alpes, garantissant les circuits courts et permettant ainsi une « relocalisation » de l'économie forestière.
2. Le développement du marché local et alpin, en faisant du territoire des Alpes un territoire de démonstration pour la construction bois et l'utilisation du bois énergie.
3. L'insertion des problématiques forestières dans les outils d'aménagement et de développement du territoire.
4. Le développement de l'innovation en s'appuyant sur la recherche :
 - Une innovation appliquée dans la filière bois en confortant les pôles de recherche existants et les laboratoires spécialisés dans les hautes technologies.
 - Une animation des réseaux collaboratifs entre laboratoires et entreprises pour faciliter la diffusion de l'innovation au sein de la filière.



Le massif alpin français

Une gouvernance partagée

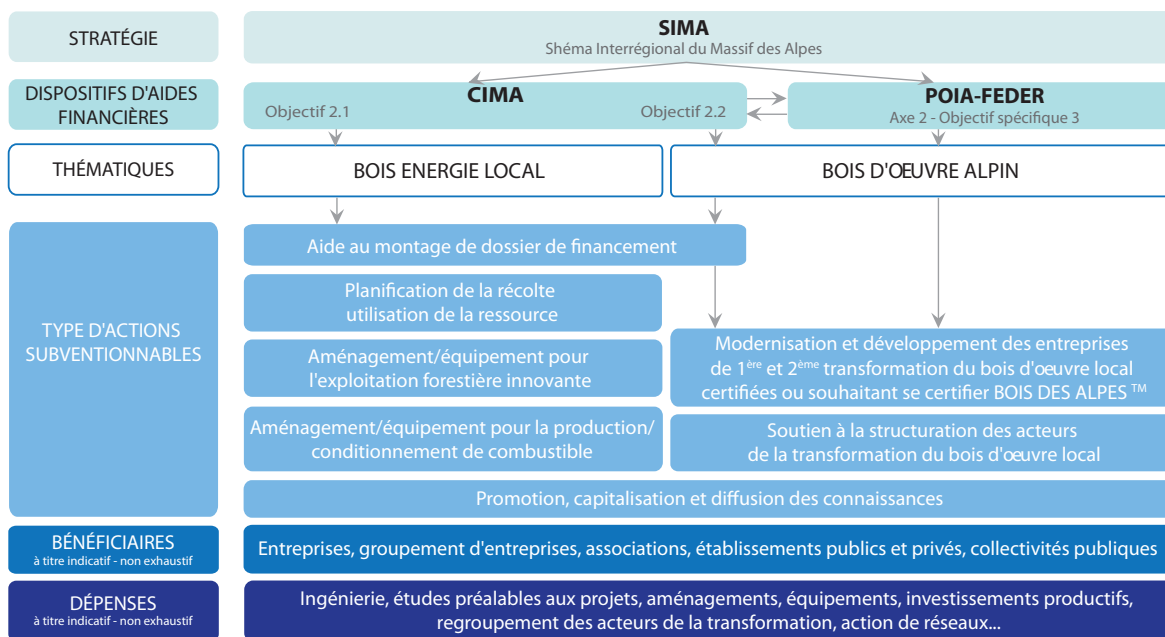
Le Comité du Massif des Alpes, associant l'Etat, les Régions, les collectivités et les acteurs socio-professionnels des Alpes, est l'instance de gouvernance du massif. Cette gouvernance est déclinée par thématique, dans des Commissions spécifiques et des groupes de travail.



La mise en œuvre de la stratégie concerne à la fois les pouvoirs publics, à différentes échelles territoriales, et les acteurs du massif.

Des fonds publics pour développer la filière bois alpine

Des dispositifs financiers spécifiques de l'Europe, l'État et les Régions permettent de doter cette stratégie forestière alpine de moyens importants, destinés à financer l'investissement, l'étude et l'animation. Il s'agit de la CIMA (Convention interregionale du massif des Alpes), avec des fonds de l'Etat (FNADT) et des Régions ; et du POIA (Programme opérationnel interrégional Alpes), avec des fonds de l'Europe (FEDER). Ces dispositifs sont élaborés dans le cadre de programmations pluriannuelles : 2007-2013, puis 2014-2020 et aujourd'hui 2021-2027.



En 2014-2020, les enveloppes de la CIMA et du POIA dédiés à la filière bois ont été presque intégralement consommées, soit 100% du FNADT et 96% du POIA :

POIA (Europe)	CIMA		
	FNADT (Etat)	Région AURA	Région SUD
5,74 millions €	3,10 millions €	1,18 million €	0,95 million €

Les aides de ces deux dispositifs ont pu être complétées, selon les projets, par d'autres financements publics (Départements, autres dispositifs de l'Etat).

Une forêt alpine riche de sa diversité

Une forêt très diversifiée

Les écosystèmes alpins sont très variés, témoins d'une grande diversité climatique, géologique et historique. Un grand nombre d'espèces cohabitent au sein de forêts souvent mélangées. Une même espèce peut aussi revêtir différents faciès forestiers. Les forêts alpines sont composées en quasi-totalité d'espèces autochtones du massif. L'application du protocole forêt de la Convention Alpine Européenne limite l'utilisation d'espèces exotiques au massif alpin.

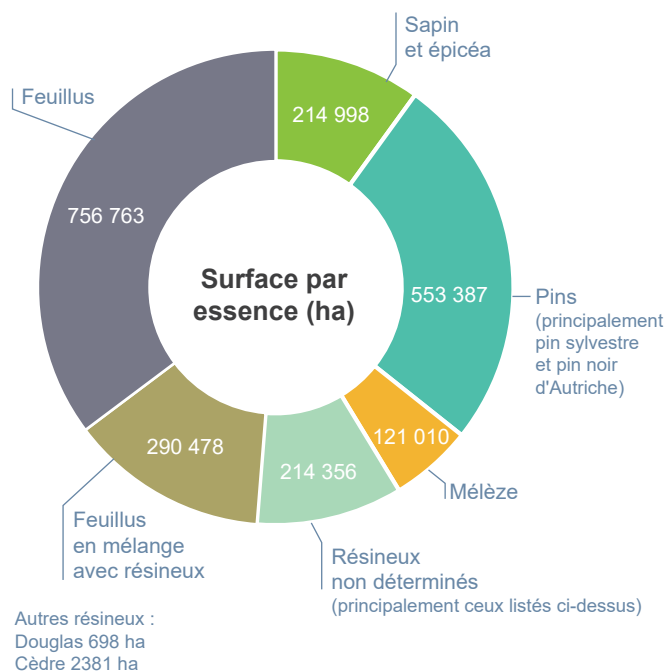
De multiples possibilités de valorisation des bois

Les essences en place donnent une multitude de possibilités de valorisation des bois dans les filières de transformations. Les essences résineuses (sapin, épicéa, mélèze et pins) sont aujourd'hui les mieux à même de constituer tout l'éventail de produits nécessaires aux constructions en bois.

Un rôle protecteur pour le massif et au-delà

Les forêts alpines contribuent fortement au bon fonctionnement des cycles de l'eau, du carbone et à la gestion des risques naturels. La RTM (Restauration des Terrains de Montagne) a été en grande partie consacrée à la plantation de forêts de résineux sur des versants érodés pour fixer les sols. Les forêts alpines sont garantes de la qualité de la ressource en eau qui alimente les grands bassins de vie dans les pourtours du massif.

Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, le rôle de la forêt ne se limite pas à la fonction de puits de carbone dans les peuplements. Utilisé pour la construction et l'énergie, le bois se substitue efficacement à d'autres sources plus émettrices de carbone (béton, acier, énergies fossiles).



Source : BD Carto IGN, PFAR PACA n°8410, IFN, Carto C5, Communes forestières

Face aux perturbations, un espace à préserver et à gérer

La plupart des forêts alpines sont mélangées et régénérées naturellement. Cette caractéristique est une force pour le maintien de la biodiversité, la qualité des paysages et la résilience des forêts aux perturbations (sanitaires et climatiques).

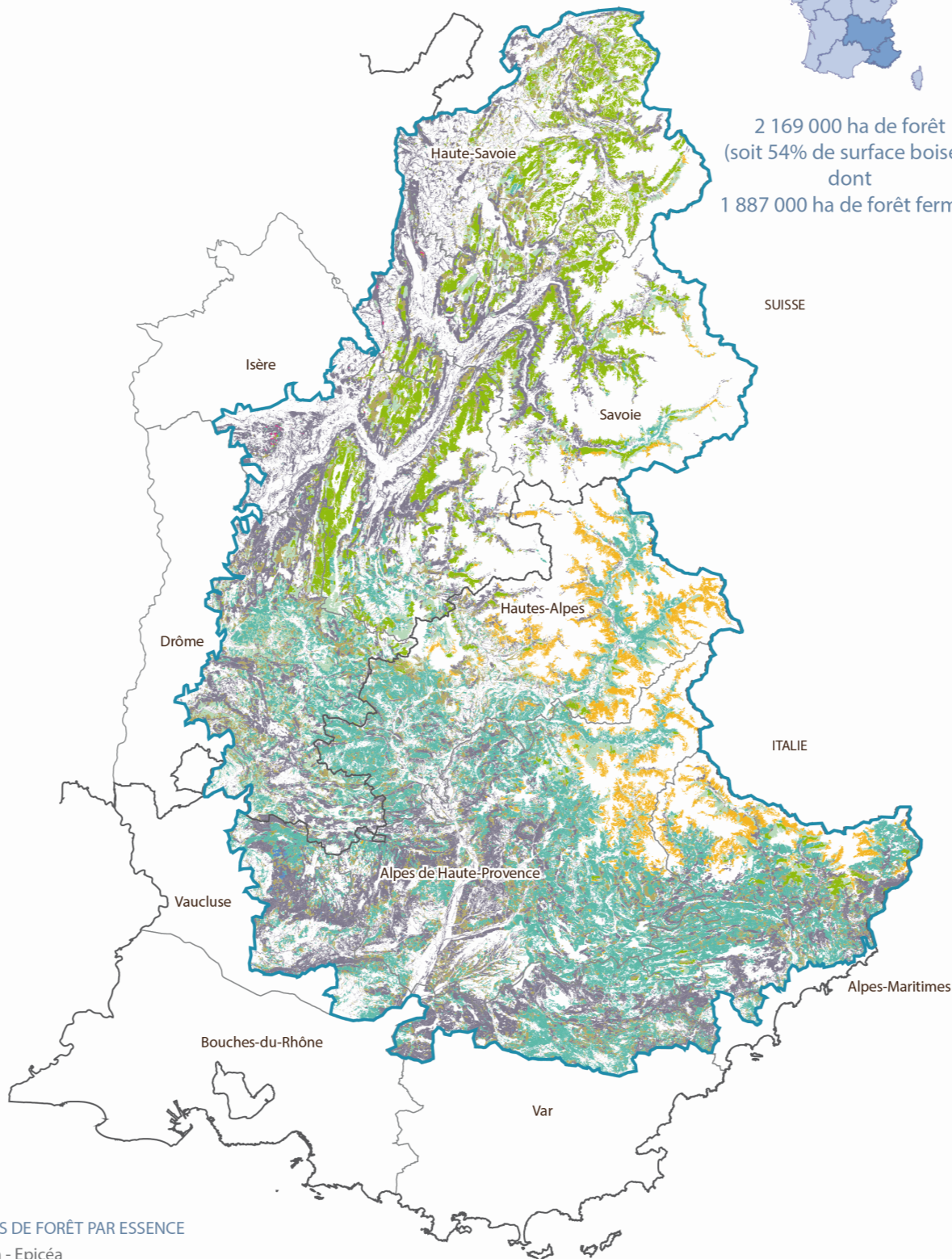
Les effets du changement climatique (sécheresse, incendies, tempêtes, parasites) menacent cet équilibre fragile. Gérer durablement ces forêts est donc vital pour maintenir les paysages et pérenniser les services rendus. Assurer le renouvellement des peuplements passe par la réalisation de travaux d'entretien sylvicoles et la mobilisation des bois.



Les forêts du Massif Alpin



2 169 000 ha de forêt
(soit 54% de surface boisée)
dont
1 887 000 ha de forêt fermée



SURFACES DE FORÊT PAR ESSENCE

- Sapin - Epicéa
- Pins
- Mélèze
- Douglas
- Cèdre
- Résineux non déterminé
- Feuillus en mélange avec résineux
- Feuillus

- Limites du Massif Alpin
- Limites départementales
- Limites régionales



La filière bois dans les Alpes : un poids économique certain et d'importantes marges de progression

22 000 emplois dans la filière bois des Alpes françaises

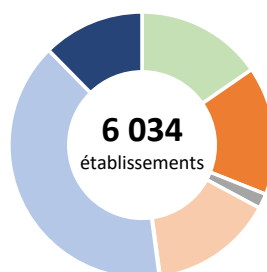
L'INSEE a produit une étude sectorielle permettant d'établir un état des lieux actuel de la filière forêt-bois dans les Alpes. Les principales données économiques sont présentées dans le tableau ci-dessous. Les graphiques à droite permettent de visualiser le poids de chacun des principaux secteurs de la filière.

Le secteur des constructions en bois, qui est en pleine croissance, est celui qui le plus important aujourd'hui, en matière de chiffre d'affaire, de valeur ajoutée et d'emplois. Il peut continuer à grandir, avec un intérêt pour la construction bois renforcé par les exigences de la nouvelle réglementation environnementale RE 2022, mais peine aujourd'hui à trouver de la main d'œuvre qualifiée.

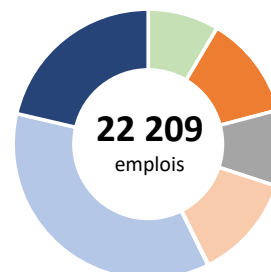
Données économiques de la filière bois dans le massif alpin

Nombre d'établissements	6 034
Nombre d'emplois	22 209
Valeur ajoutée hors taxe (k€)	1 025 900
Chiffre d'affaires moyen (k€)	790
Chiffre d'affaires total (k€)	3 390 500
Nombre moyen d'équivalents temps plein	3,4
Productivité apparente du travail (k€)	70
Intensité capitalistique (k€)	117
Taux de valeur ajoutée	30,3%
Taux d'exportation	12,3%
Taux d'investissement	14,0%
Taux de marge	21,3%
Part des frais de personnel	78,7%
Taux de rentabilité économique	9,1%
Taux de rentabilité financière	9,1%
Part des capitaux propres (taux d'autonomie financière)	48,7%
Taux d'auto-financement	133,2%
Taux de prélèvement financier	7,5%

Nombre d'établissements

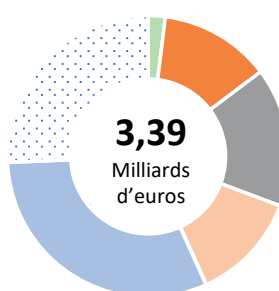


Nombre d'emplois

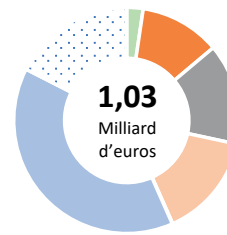


- Sylviculture et exploitation forestière
- Sciage et travail du bois
- Industrie du papier et du carton
- Fabrication de meubles
- Construction en bois
- Commerce et transport intra-filière

Chiffre d'affaire



Valeur ajoutée



Pour information : le chiffre d'affaire et la valeur ajoutée du segment "Commerce et transport intra filière" ne sont pas représentés, l'activité "bois" étant difficile à isoler de l'activité concernant d'autres matériaux de construction (INSEE).



Source : Données INSEE, base de données FLORES et FARE 2017.

La transformation des bois alpins en recul

Une étude menée en 2018-2019 par les Communes forestières* sur les flux de bois entre Alpes et Massif Central a montré que les scieries alpines recourent de plus en plus massivement au bois du Massif central et a révélé l'état de sous exploitation des forêts des Alpes.

Elle confirme en outre que le secteur de la charpente et de la menuiserie bois reste encore majoritairement approvisionné par du bois d'importation. Le rapport de cette « étude flux » est disponible sur le site alpesboisforet.com

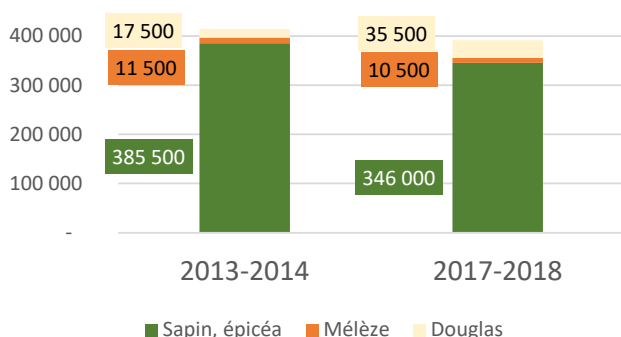
*Etude flux intermassif, Alpes et Massif central; 2019; Communes forestières AURA

Une valorisation des bois liée aux progrès du secteur de la 1ère transformation

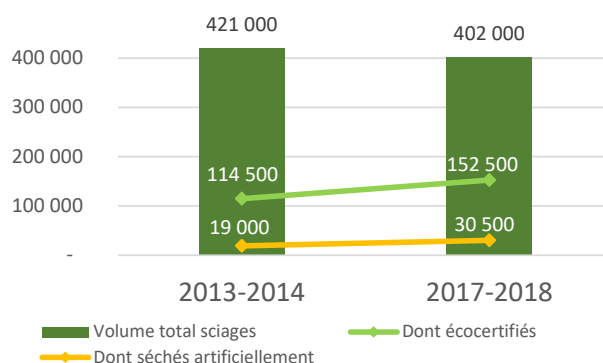
Une valorisation maximale du bois des Alpes passe nécessairement par des débouchés en produits de construction bois, qui est aujourd'hui le secteur le plus dynamique, mais qui repose encore beaucoup sur l'importation de bois. La capacité des scieries du massif à prendre une part plus importante au sein de ce marché est la clef d'une meilleure valorisation des bois du massif.

Les enquêtes annuelles de branche réalisées par la DRAAF permettent de connaître l'activité des scieries du massif. Les données présentées dans les graphiques ci-dessous montrent les volumes des principales essences résineuses (donc aptes à un débouché en construction) sciées sur le massif. Attention, elles ne correspondent pas strictement aux bois d'origine alpine, les scieries alpines utilisant aussi du bois provenant du Massif Central.

Évolution des volumes annuels de sciage des principales essences résineuses par les scieries du massif alpin (m³)



Évolution en volume des critères de qualité de sciage de résineux par les scieries du massif alpin (m³)



Malgré une baisse des volumes sciés dans les Alpes, la part des produits éco-certifiés et séchés est en légère progression. La proportion de produits séchés artificiellement, destinés aux bâtiments bois et menuiseries bois, est encore faible en comparaison de l'ensemble du volume transformés. C'est une explication au fait que le bois alpin ne couvre encore que partiellement la demande du secteur de la construction bois. Il reste donc des efforts à faire, dans les équipements et dans le fonctionnement.

Mobiliser plus de bois alpin, une solution pour dynamiser la filière



Photo © Formicâble

Certaines difficultés sont inhérentes à l'exploitation du bois en montagne : accès, pente, climat hivernal, ressource hétérogène. Des gisements de bois, aptes à être valorisés, ne sont pas exploités.

Dans ces zones difficiles, les solutions peuvent être :

- Des investissements dans la desserte
- L'utilisation de techniques de débardage par câble
- La mutualisation des chantiers entre forêt publique et forêt privée

Ces solutions demandent à être déployées très largement.

25,7 M€ investis dans la modernisation des entreprises, avec un soutien structurant des fonds publics

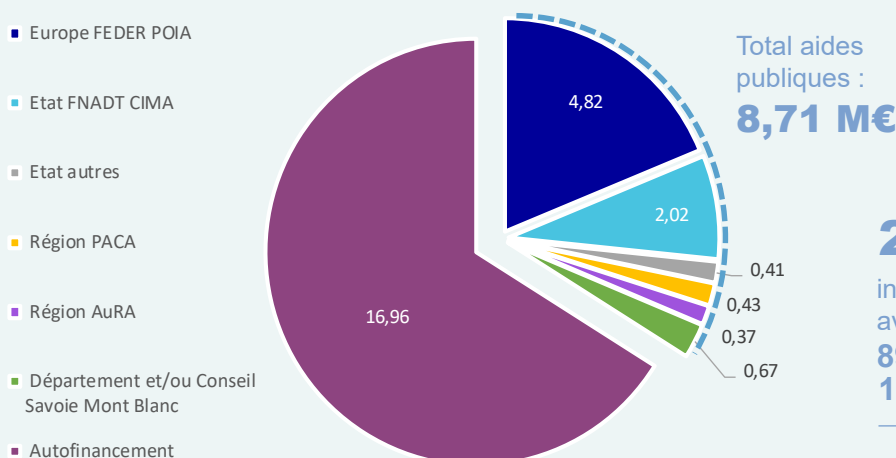
Un soutien principalement orienté vers la valorisation du bois d'oeuvre alpin

Les subventions CIMA et POIA ont été dédiées en grande partie au développement de la filière bois construction, depuis la scierie jusqu'au charpentier. La certification Bois des Alpes a été utilisée comme garantie de l'engagement des porteurs de projet dans une démarche vertueuse. Les taux proposés ont ainsi pu être très attractifs.

Il est à noter que ces dispositifs sont dimensionnés pour des entreprises de petite taille qui sont caractéristiques du secteur du bois dans les vallées alpines.

Le soutien au bois énergie a quant à lui été arrêté en cours de programmation de l'aide CIMA, sachant qu'il existe d'autres dispositifs de l'Etat et des Régions permettant d'appuyer son développement (les données présentées ci-dessous au sujet du bois énergie ne matérialisent donc pas la totalité des projets bois énergie subventionnés dans les Alpes).

Financements des projets d'investissements dans la filière bois alpine (bois d'oeuvre et bois énergie) 2014-2020
en millions d'euros



25,7 M€

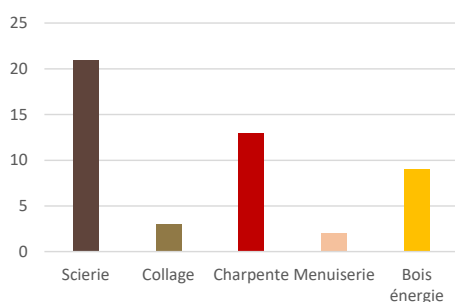
investis dans l'outil de transformation avec les mesures CIMA et POIA
89% dans la filière bois construction
11% dans la filière bois énergie

Une attente forte vis-à-vis des unités industrielles

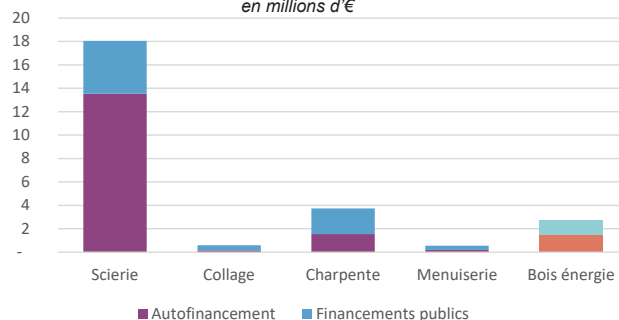
Au sein de la filière bois construction, le secteur de la scierie est celui qui a porté le plus de projets d'investissements. Parmi ces 21 projets, on peut noter quelques projets industriels de grande envergure (voir carte ci-contre). Ce secteur reste cependant encore en sous-équipement par rapport aux potentialités de la ressource.

L'un des enjeux est également de poursuivre l'effort dans la finition des produits bois (séchage, rabotage, collage, etc.) afin de mieux exploiter le débouché du bâtiment bois. Il serait pertinent que ces étapes soient prises en charge par de nouvelles unités industrielles associant des grappes de professionnels, scieurs, charpentiers ou menuisiers. Plusieurs de ce type sont aujourd'hui à l'étude.

Nombre de projets d'investissement par catégorie d'activité du porteur



Montant global des projets d'investissements par catégorie d'activité des porteurs
en millions d'€



Modernisation des outils de transformation du bois



42 investissements
et 2 études
financés dans
le cadre de la
CIMA et/ou
du POIA
entre 2014 et 2020

PROJETS PORTÉS PAR DES ENTREPRISES

MESURE ET FINANCEMENT

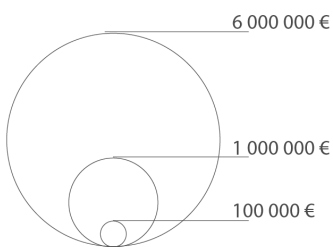
Bois construction

- Public
- Autofinancement

Bois énergie

- Public
- Autofinancement

COÛT TOTAL



BÉNÉFICIAIRES

SCIERIE

- 1 Néofor Betemps (74)
- 2 SARL Scierie Agnellet (74)
- 3 SARL Scierie Chaumontet (74)
- 4 SAS Jean Felisaz et Fils (74)
- 5 Scierie Anthoine (74)
- 6 Scierie du Léman (74)
- 7 Scierie de Savoie Lapiere et Martin (73)
- 8 Scierie Frison (73)
- 9 Société Maurienne du Bois (73)
- 10 Bois du Dauphiné (38)
- 11 SARL Nier (38)
- 12 SAS Scierie Eymard (38)
- 13 Scierie Barthélémy Frères (38)
- 14 Scierie Blanc (26)
- 15 Queyrassine des Bois (05)
- 16 SARL Mostachetti (05)
- 17 Scierie Hilaire et Fils (05)
- 18 Scierie Salvodelli (05)

MENUISERIE

- 19 Atelier Monts et Merveilles (05)
- 20 Menuiserie de la Tour (05)

COLLAGE

- 21 SA Colladello (26)
- 22 ETUDE : Alpes Bois Collage (05)

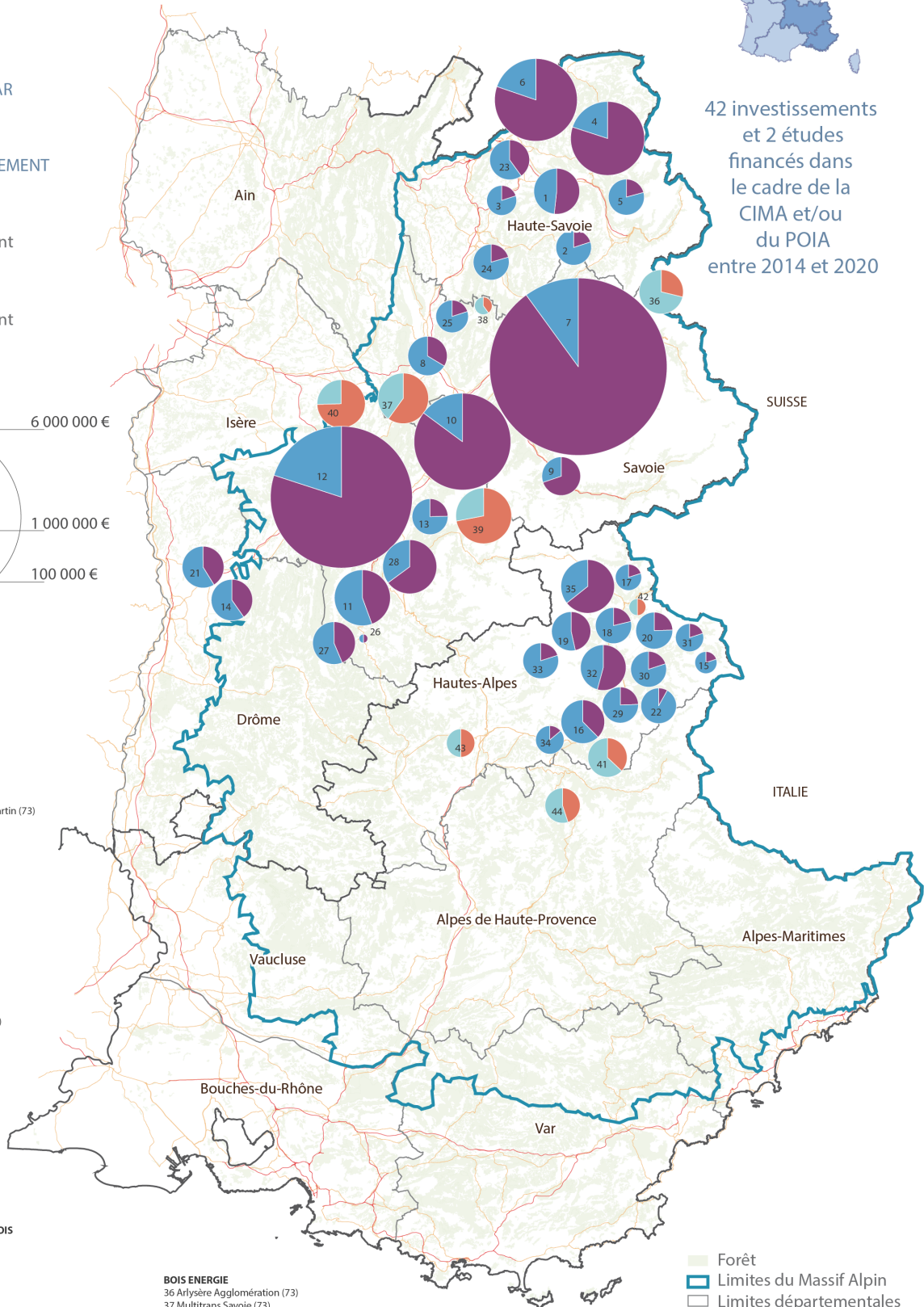
CHARPENTE CONSTRUCTION BOIS

- 23 Mugnier Charpente (74)
- 24 SARL Charpentes du Lac (74)
- 25 SAS Darvey (73)
- 26 ETUDE : ALP Lignum (38)
- 27 SARL John Sauvajon (38)
- 28 Société Dauphinoise de Charpente Couverture (38)

- 29 Alpes Méditerranée Charpente (05)
- 30 CGA (05)
- 31 SARL Allais (05)
- 32 SARL Boulot (05)
- 33 SARL Chalets Garnier (05)
- 34 SARL Peyron et Matheron (05)
- 35 SAS Lombard et Vasina (05)

BOIS ENERGIE

- 36 Arlysère Agglomération (73)
- 37 Multitrans Savoie (73)
- 38 SARL Bouvier Rolland (73)
- 39 SARL Bois des Alpes Services (38)
- 40 SARL Vieux Melchior Broyage (38)
- 41 CC de la Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon (05)
- 42 Chancel Jean-Marie (05)
- 43 Scierie de la Roche (05)
- 44 EURL Hermitte Joël (04)



- Forêt
- Limites du Massif Alpin
- Limites départementales
- Limites régionales
- Autoroutes
- Routes principales



Un réseau pour accompagner et structurer l'offre et la demande en bois du massif alpin

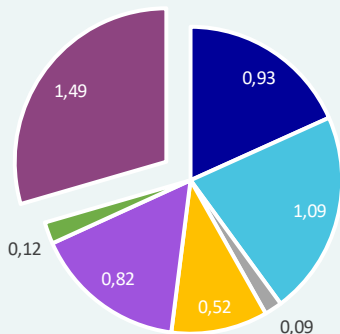
Une action en réseau

Le Réseau alpin de la forêt de montagne associe l'ensemble des partenaires de la filière forêt bois dans un travail collectif œuvrant à la valorisation du bois alpin. L'Etat, les grandes collectivités territoriales en sont parties prenantes, aux côtés des organismes de la filière. On peut notamment citer les Communes forestières, animatrices du Réseau, les interprofessions (Fibois Sud et Fibois Aura) et les associations œuvrant à l'animation d'outils bois construction comme l'association

Bois des Alpes (voir ci-dessous). Des informations et actualités sont publiées sur le site : www.alpesboisforet.eu.

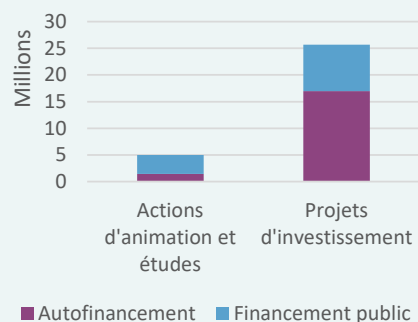
Un important travail d'animation et d'étude est nécessaire pour accompagner et éclairer les politiques, susciter des investissements, développer le marché du bois dans les Alpes, relier les acteurs entre eux et partager les expériences. Le financement de ce travail entre également dans le cadre des mesures de la CIMA et du POIA.

Financements des actions d'animation dans la filière bois alpine 2014-2020
en millions d'euros



- Europe FEDER POIA
- Etat autres
- Région AuRA
- Autofinancement
- Etat FNADT CIMA
- Région PACA
- Département et/ou CSMB

Comparaison des budgets animation / investissements



5 M€ dépensés dans des actions d'animation et d'études avec les mesures CIMA et POIA

Des outils collectifs au service du développement de la filière forêt-bois dans les Alpes



Certification Bois des Alpes

En plus d'un outil professionnel (garanties techniques) et commercial (marketing territorial), c'est aussi un outil de la politique de massif, intégré dans les exigences des mesures de financement CIMA et POIA pour le développement du bois construction. www.boisdesalpes.net



Bois Qualité Savoie

C'est une marque collective, créée en 2006 par les acteurs de la filière bois de Savoie et Haute-Savoie. Elle regroupe actuellement 20 entreprises adhérentes dans ces deux départements : scieurs, charpentiers, menuisiers et négociants. www.bois-qualite-savoie.com



AOC Bois de Chartreuse

Suite à un travail d'élaboration mené par Le Comité interprofessionnel des Bois de Chartreuse, le cahier des charges de l'appellation d'origine « Bois de Chartreuse » a été homologué et publié au journal officiel en 2018. Cette AOC définit des conditions de production du bois, spécifiques aux forêts de Chartreuse (stations naturelles, type de sylviculture, etc.) et de transformation du bois pour un usage en bois de charpente. www.bois-de-chartreuse.fr



Visite d'une réalisation en Bois des Alpes à l'attention des élus, dans une optique de sensibilisation et de développement du marché du Bois des Alpes.



Visite d'une scierie

Le groupe de travail « forêt-bois » du Comité de massif

Ce groupe de travail rassemble l'Etat, les collectivités et les organismes de la filière forêt bois du massif des Alpes. Il permet le partage d'expériences, l'analyse des actions visant à mettre en œuvre la stratégie forestière alpine. Il étudie la pertinence des projets d'investissement ayant fait l'objet d'une sollicitation de financements CIMA et POIA pour la stratégie alpine. 17 réunions de travail du groupe forêt filière bois se sont tenues entre 2014 et 2020.

Transversalité des politiques : un premier pas avec un dispositif de bonification de la DETR

Les politiques menées sur le massif des Alpes sur d'autres sujets que la forêt peuvent intégrer des mesures allant dans le sens de la stratégie forestière alpine. En 2018, l'Etat a commencé à mettre en place un dispositif de bonification de la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) pour les projets en Bois des Alpes. En 2021, ce dispositif est étendu à 5 départements alpins.

Mettre en place des mesures transversales en faveur de l'utilisation du Bois des Alpes est également possible pour les collectivités locales. Par exemple, le nouveau référentiel technique et environnemental de la Région Provence Alpes Côte d'Azur pour la construction de lycées intègre désormais des objectifs de mise en œuvre de Bois des Alpes.



Maison de santé de Barcelonnette en Bois des Alpes

Une action projetée à l'échelle du massif alpin européen

Le défi d'une forêt alpine gérée durablement et multifonctionnelle est européen. C'est avec les acteurs des régions alpines d'Italie, d'Autriche, d'Allemagne, de Suisse et de Slovénie que se construisent les réponses. Dans les groupes d'action de la SUERA* convergent les intérêts pour monter des projets de coopération sur la valorisation des bois locaux dans la construction (Triplewood), sur les forêts de protection (RocktheAlpes), adaptation des essences forestières alpines au changement climatique (Alpestrées), dialogue et conflits d'usage (Rediafor), etc.

La présidence française de la SUERA* (en 2020 et 2021) aura été déterminante pour structurer la coopération européenne dédiée à la multifonctionnalité des forêts alpines. Elle aura permis d'ancrer une dynamique transversale ambitieuse** et d'ajuster

les agendas politiques européens et des états membres. La coopération a aussi permis de formuler des recommandations officielles pour intégrer les enjeux forestiers alpins aux stratégies et programmes européens 2021-2027.

** Stratégie de l'Union Européenne pour la macro-Région Alpine) **Task Force Multifunctional Forest and Sustainable Use of Timber*



Événement SUERA « Forêt de montagne et changement climatique » Aix-les-Bains, 2020

Bois des Alpes : un tissu d'entreprises en croissance, socle d'un potentiel à conforter à l'échelle du massif

En moins de 10 ans, une démarche ancrée dans le massif

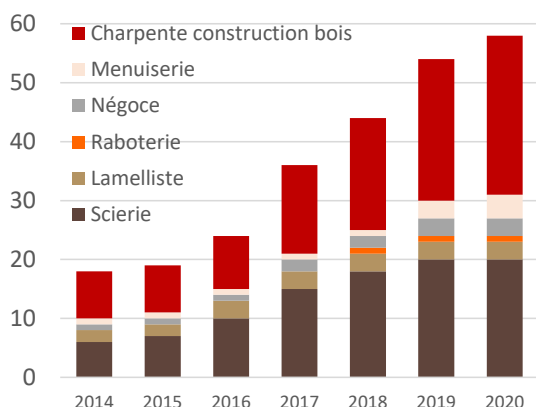
La certification Bois des Alpes a été lancée en 2012 afin de permettre un développement de l'utilisation des bois alpins dans le marché du bâtiment bois, encore majoritairement alimenté par des bois d'import. La marque garantit la provenance géographique des bois

et de leur lieu de transformation, la conformité technique aux exigences de la construction bois et la gestion durable des forêts.

Avec 58 entreprises certifiées pour 86 sites de production et de commercialisation du Bois des Alpes fin 2020, la certification Bois des Alpes est désormais bien ancrée dans les territoires alpins et dans les différents secteurs d'activité de la filière.

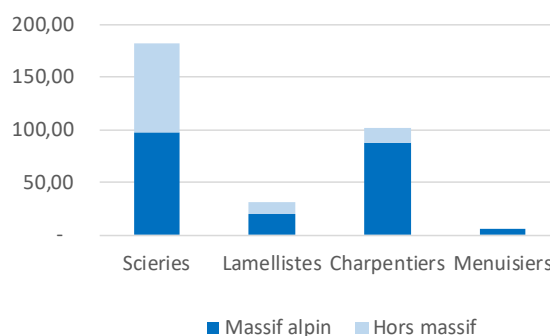
Un fort potentiel de commercialisation du Bois des Alpes

Evolution du nombre d'entreprises certifiées Bois des Alpes de 2014 à 2020



Chiffres d'affaires annuels des entreprises certifiées Bois des Alpes en 2020

en millions d'euros



Des freins logistiques à lever pour augmenter significativement les volumes

Volumes de bois certifiés Bois des Alpes commercialisés entre 2014 et 2020 :

12 000 m³ scieries

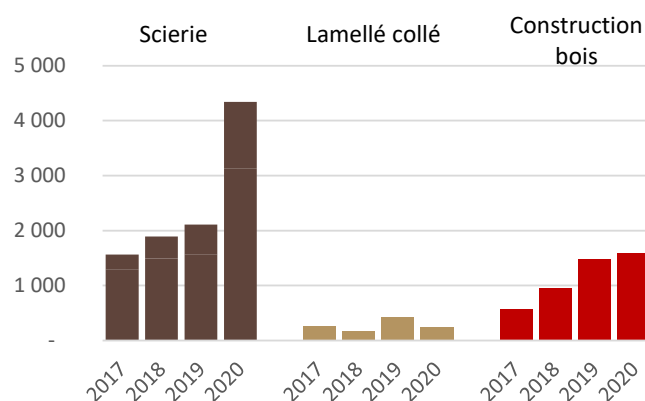
2 500 m³ lamellistes

7 500 m³ charpentiers

100 m³ négoce

non sign. menuiserie et raboterie

Evolution des volumes de Bois des Alpes commercialisés sur les 4 dernières années



En 2019-2020, les négoce ont rejoint Bois des Alpes avec de nombreuses agences certifiées. Pour en tirer tout le potentiel, il reste à y intégrer un approvisionnement régulier et le stockage de bois certifié. Mieux les intégrer dans le circuit de valorisation du bois alpin est un objectif à court terme.

Pour construire en bois, les charpentiers se tournent de plus en plus vers le lamellé-collé. La production de lamellé-collé en Bois des Alpes, qui peine à augmenter, devient un enjeu fort pour valoriser le bois du massif alpin et pour le développement de la filière.

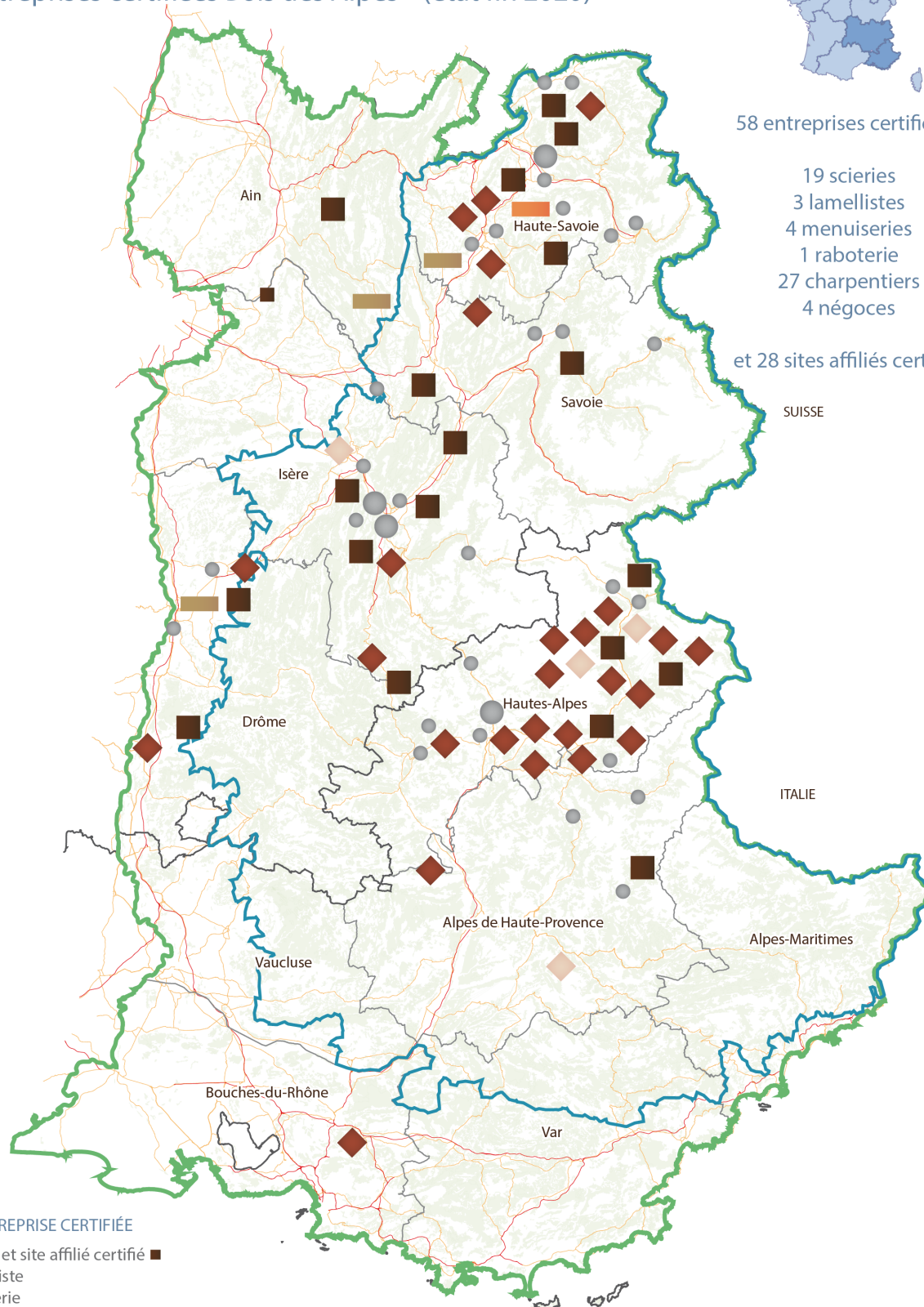
Les entreprises certifiées Bois des Alpes™ (état fin 2020)



58 entreprises certifiées :

- 19 scieries
- 3 lamellistes
- 4 menuiseries
- 1 raboterie
- 27 charpentiers
- 4 négoce

et 28 sites affiliés certifiés



TYPE D'ENTREPRISE CERTIFIÉE

- Scierie et site affilié certifié
- Lamelliste
- Raboterie
- Menuiserie
- Charpente - construction bois
- Négoce et site affilié certifié

- Massif alpin et forêts de provenance du bois certifié Bois des Alpes™
- Périmètre de certification des entreprises

- Forêt
- Limites départementales
- Limites régionales
- Autoroutes
- Routes principales



Constructions en Bois des Alpes : un essor de la demande

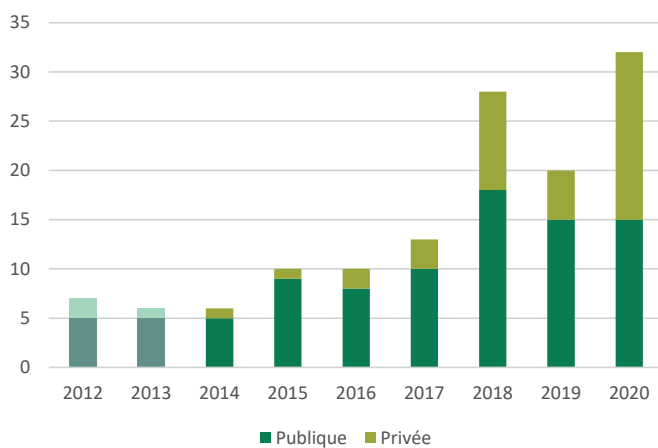
Une demande émanant principalement de la commande publique

Le volume de bois certifié Bois des Alpes produit lors de la période 2014-2020 (plus de 10 000 m³) l'a été en réponse à une demande motivée des maîtres d'ouvrage, principalement des collectivités locales. Nombre d'élus ont joué leur rôle d'aménageur du territoire en initiant ce marché destiné à entraîner l'ensemble de la filière locale dans la valorisation du bois alpin et l'entretien des forêts alpines.

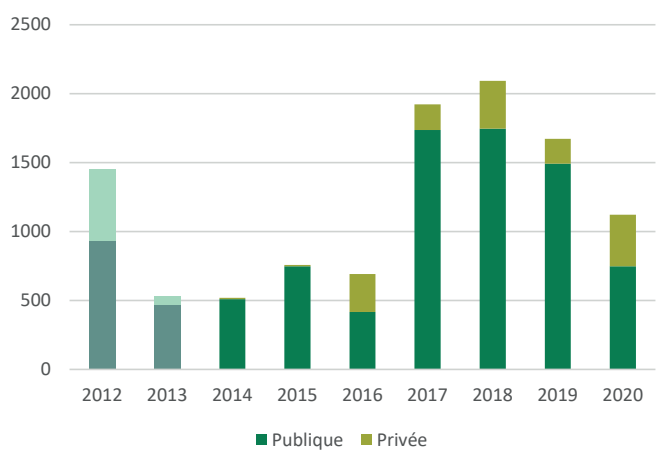
L'accompagnement des projets par les Communes forestières a été déterminant pour prescrire le bois local certifié dans les marchés publics. Il a reposé sur la méthode du guide "*Construire en Bois des Alpes, étapes clefs pour insérer une fourniture de bois certifiée Bois des Alpes*".

Un intérêt est en train de naître dans le marché des particuliers, à l'initiative de quelques entreprises de charpente volontaires, et peut aujourd'hui prendre le relais.

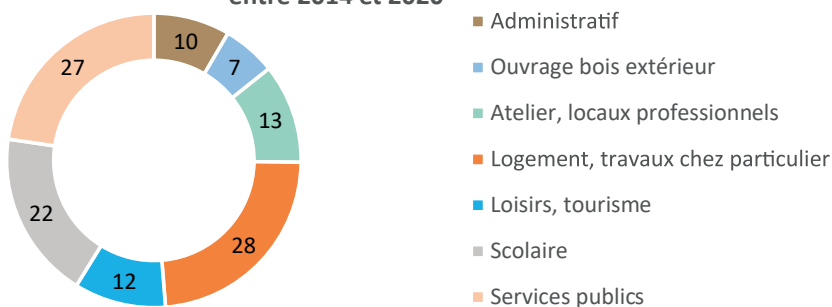
Nombre d'opérations en Bois des Alpes



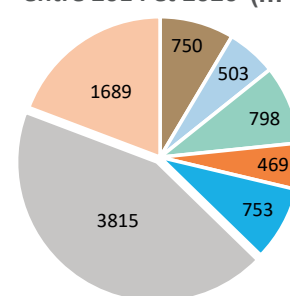
Volumes de Bois des Alpes mis en œuvre



Nombre d'opérations en Bois des Alpes par destination entre 2014 et 2020



Volumes de Bois des Alpes par destination entre 2014 et 2020 (m³)



Un bois qui prend sa place dans tous types de projets de construction

Une très forte diversité est constatée dans les types de bâtiments réalisés avec du Bois des Alpes et dans la manière de mettre en œuvre les produits.

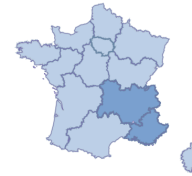
Il y a des bâtiments entièrement en structure bois mais aussi encore beaucoup de bâtiments béton et bois.

Une perspective de marché : les grandes opérations de constructions bois

Dans le secteur public, il s'agit principalement des établissements scolaires, en particulier les collèges et les lycées. Des références existent déjà en Bois des Alpes. La progression tient à la volonté politique des maîtres d'ouvrage.

Dans le secteur privé, il s'agit de cibler les logements collectifs en bois. Une seule de ce type, de petite taille, existe à ce jour en Bois des Alpes.

Constructions mettant en oeuvre du bois certifié Bois des Alpes™



121 bâtiments et ouvrages construits avec du BOIS DES ALPES™ entre 2014 et 2020 (82 publics et 39 privés)



DATE DE CONSTRUCTION

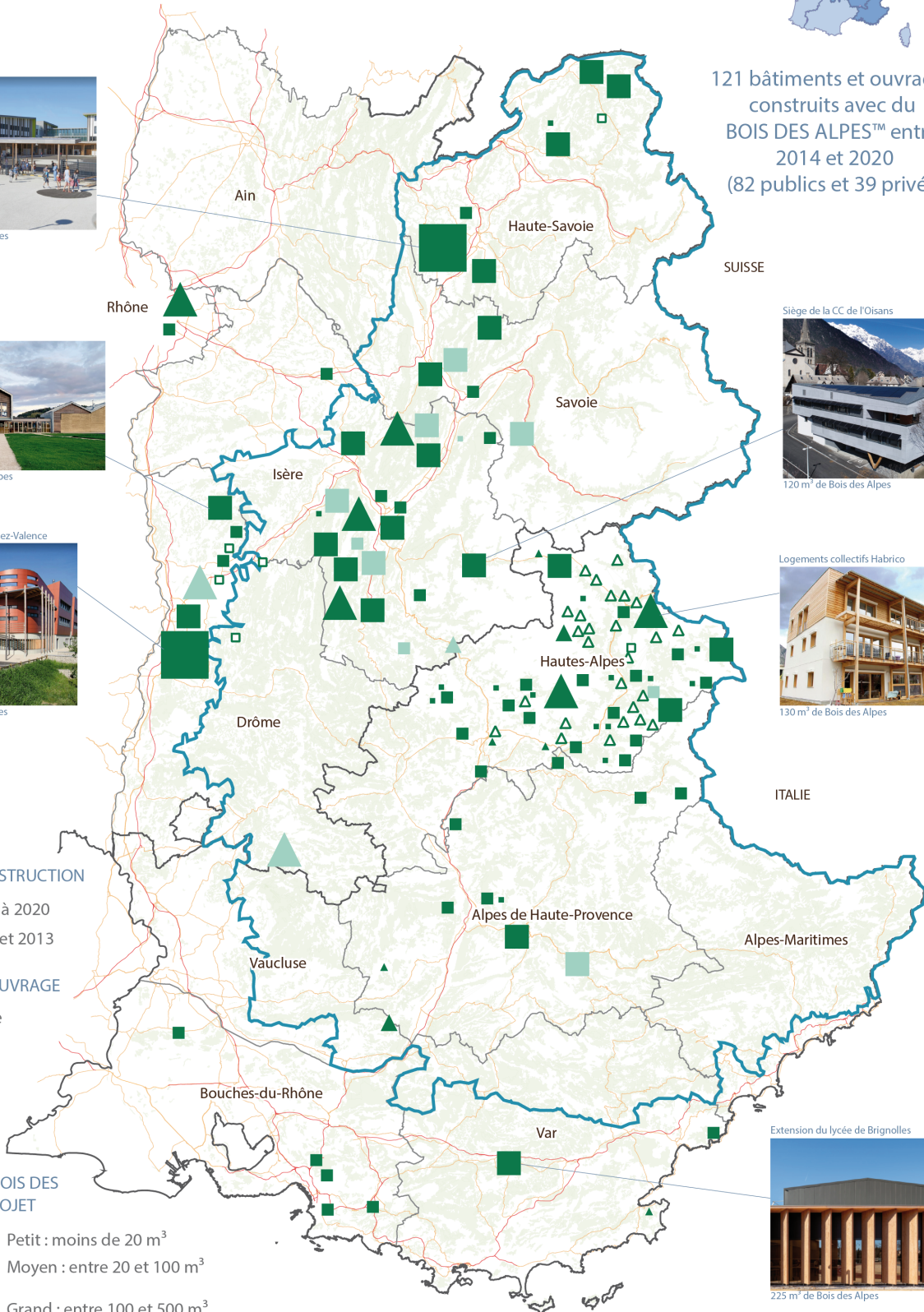
- De 2014 à 2020
- En 2012 et 2013

MAITRISE D'OUVRAGE

- Publique
- Privée

VOLUME DE BOIS DES ALPES PAR PROJET

- Petit : moins de 20 m³
- Moyen : entre 20 et 100 m³
- Grand : entre 100 et 500 m³
- Très grand : plus de 500 m³
- Donnée inconnue



SUISSE

ITALIE



- Forêt
- Limites départementales
- Limites régionales
- Autoroutes
- Routes principales



Une dynamique qui se poursuit pour la programmation 2021-2027

Un nouveau contexte économique appelant à la relocalisation de l'usage du bois

Le marché du matériau bois a été fortement impacté par la crise sanitaire. La prise de conscience sur la nécessité de relocaliser certaines de nos productions s'est accompagnée d'un vrai besoin, pour les entreprises, de pouvoir compter sur une relation de proximité avec les fournisseurs locaux.

Le bois certifié Bois des Alpes devient plus que jamais une alternative pertinente aux bois d'import qui étaient jusqu'à présent majoritaires dans le marché des constructions en bois : épicéa et pin sylvestre du nord de l'Europe, mélèze de Sibérie, etc.

La continuité des dispositifs d'aides financières à la filière de transformation du bois d'œuvre du massif alpin

La CIMA 2021-2027 est opérationnelle depuis le début de l'année 2021, avec des fonds de l'Etat. Les Régions restent en cofinancement selon les besoins. Les fonds européens FEDER Alpes seront disponibles à partir du premier appel à projets, en 2022. Comme sur la période 2014-2020, des taux d'intervention élevés sont possibles.

Les principes définis sont analogues à la programmation précédente :

> Opérations éligibles :

- Investissements dans l'outil de transformation du bois d'œuvre,
- Etudes entrant dans le cadre de projets d'investissements ou de développement,
- Animation ayant vocation à mettre en œuvre la stratégie forestière alpine.

> Objectif : valoriser le bois certifié Bois des Alpes, avec des engagements accrus pour les porteurs.



Un dispositif destiné à installer durablement l'exploitation par câble dans les pratiques alpines

La CIMA 2021-2027 comprend un nouveau dispositif qui vise à favoriser l'émergence de stratégies territoriales pluriannuelles de développement des infrastructures de débardage par câble forestier. Cette approche est destinée à apporter de la lisibilité et de la stabilité aux professionnels qui investiront dans l'activité de récolte par câble.

Les chantiers d'exploitation par câble suscités par cette démarche restent subventionnables par les dispositifs d'aides existant (Europe, Régions, Départements le cas échéant).



Les acteurs au rendez-vous

L'ensemble des acteurs du Réseau Alpin de la Forêt de Montagne, Etat, collectivités, territoires, organismes de la filière, entreprises, poursuivent leur action volontaire au service de la mise en œuvre de la stratégie forestière alpine.

Contacts

Animation du réseau alpin de la forêt de montagne

Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes

La Ruche - 256, rue de la République - 73000 Chambéry
auvergnerhonealpes@communesforestieres.org
04 79 60 49 05

Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pavillon du Roy René - Valabre CD7 - 13120 Gardanne
paca@communesforestieres.org - 04 42 65 43 93

Aides FNADT - CIMA

Commissariat du Massif des Alpes

Agence nationale de la cohésion des territoires

28 rue St Arey - CS 66002
05011 GAP Cedex

Cédric CONTEAU

Coordinateur de politiques de la montagne
Biodiversité, Eau, Energie, Agriculture, Forêt, Filière Bois
Cedric.CONTEAU@anct.gouv.fr - 04 92 53 21 14

Aides FEDER Alpes

Direction des Affaires Européennes de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Autorité de gestion des fonds FEDER Alpes
Région Provence Alpes Côte d'Azur

Service Développement Territorial Intégré
Hôtel de Région - 27 place Jules Guesde
13481 Marseille cedex 20

Christofer DOUCET CARRIERE

cdoucet@maregionsud.fr - 04 88 73 80 90

Aides de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Service Forêt de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Direction de l'Agriculture, de la Forêt et de
l'Agroalimentaire (DAFA)
1 esplanade François Mitterrand
CS 20033 - 69269 LYON CEDEX 02

Virginie CHARBONNIER

Chargée de mission Forêt Bois
virginie.charbonnier@auvergnerhonealpes.fr
04 26 73 60 74

Aides de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Service Forêt de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Direction de l'Agriculture, de la Forêt et de l'Eau
Hôtel de Région - 27 place Jules Guesde
13481 Marseille cedex 20

Nicolas OUDART

Service Agriculture et Forêt
noudart@maregionsud.fr - 04 88 73 68 38



Avec le soutien de



FONDS NATIONAL
D'AMÉNAGEMENT
ET DE DÉVELOPPEMENT
DU TERRITOIRE
Massif des Alpes

